

**Le sénateur Quart:** Et c'est bénévole?

**M. Finigan:** Tout à fait bénévole, oui.

**Le sénateur Quart:** Exigez-vous quelque contribution?

**M. Finigan:** Oui, pour devenir membre, il faut verser une petite contribution.

**Le sénateur Quart:** Cela suffit?

**M. Finigan:** Oui.

**Le président:** M. Finigan, une de vos recommandations se lit comme ceci:

Une intégration plus complète de tous les services communautaires, fédéraux, provinciaux ou organismes privés.

Il me vient maintenant à l'idée que s'il y a quelqu'un qui peut contribuer à la réalisation de cette recommandation, c'est bien votre Association.

**M. Finigan:** Vous avez raison, monsieur le sénateur. De fait, ce qui signifie ce point du mémoire, c'est que, par exemple, le Ministère du bien-être social fait sentir sa présence ici, une autre agence de bien-être là, et le Ministère de la santé ailleurs. Nous voulons intégrer tous ces services; ce qui ne peut se solder que par un meilleur rendement et une plus grande cohésion entre les agences.

**Le président:** Vous associez maintenant les agences privées aux agences publiques. Est-ce bien votre idée?

**M. Finigan:** A la vérité, il y aurait intérêt à ce que les agences privées aient leurs bureaux dans le même édifice que nous: nous entretenons des relations constantes avec ces agences, dont les Services familiaux de Saint-Jean. Leur nouveau conseiller en questions familiales nous réfère des cas; et si ces services occupaient des bureaux proches des nôtres, les gens n'auraient qu'à se rendre à la porte voisine pour obtenir de l'aide.

**Le président:** Bien. Mais, monsieur Finigan, pour la plupart des gens, intégrer les services, ce n'est pas faire asseoir tout le monde les uns devant les autres, mais faire un tri parmi les travailleurs et n'en garder que quelques-uns. Voilà l'opinion générale. Je ne vous demanderai pas ce que vous en pensez.

**M. Finigan:** C'est peut-être l'opinion générale de quelques-uns. Ce n'est pas la mienne.

**Le président:** Non, je ne crois pas.

**M. Finigan:** Quant à moi, je crois que c'est la multiplicité des problèmes qui suscite la présence de tant de spécialistes dans notre sphère. On ne peut se passer des services

professionnels, comme le Service de recherches sur l'alcoolisme; on ne trouvera peut-être pas une autre personne assez compétente pour diriger ce service indispensable.

**Le président:** M. Finigan, n'est-il pas possible d'intégrer tous les services, à l'exception peut-être du Régime de retraite du Canada et de l'assurance-chômage, dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada; et de couvrir ainsi tous les besoins de tous les Canadiens de toutes les régions du pays?

**M. Finigan:** Vous voulez dire: dirigés par une seule agence?

**Le président:** Oui.

**M. Finigan:** Oui, c'est possible. De fait, notre organisme groupe actuellement le Service d'assistance, le Service d'assistance aux enfants, et les divers régimes de pension; et tout cela est administré par un seul travailleur social.

**La sénatrice Fergusson:** J'aimerais commenter votre déclaration au sujet des personnes âgées, à la page 5 et 6. Vous affirmez que leur situation est pire que jamais. Elles ne sont plus protégées par une structure familiale solide. Sans doute, on habitait autrefois des maisons plus spacieuses, où il était plus facile de garder les vieillards. Ensuite à la page 11, vous déclarez qu'il faudrait reviser le Régime de sécurité pour les personnes âgées, et vous poursuivez ainsi:

Une agence gouvernementale pourrait être fondée, qui aurait pour tâche d'intégrer les personnes âgées aux activités sociales du groupe et d'encourager leur participation à ces activités.

Je crois que vous touchez à quelque part au logement des personnes âgées. Pourriez-vous nous dire comment sont logés les vieillards de la région?

De plus, nous avons appris que le Service des loisirs et quelques autres services, organisent de très nombreuses activités récréatives pour les personnes âgées. A en croire votre mémoire, j'ai l'impression que, pour vous, il n'y en a pas encore assez. Pourriez-vous développer ces deux points, s'il vous plaît?

**M. Smith:** Je m'intéresse davantage aux foyers pour personnes âgées de Saint-Jean. Si j'avais leur âge, je ne voudrais pas y résider.

Je suppose que se trouver avec des gens de son âge comporte des avantages; mais je m'imagine difficilement isolé de ma famille et